

Bouchouareb : «Nous voulons que l'Allemagne soit l'allié économique de l'Algérie»

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Vot re q u o t i d i e n n a t i o n a l

Quatorzième année - N° 4104 - Mercredi 22 février 2017 - Prix : 10 DA

Béjaïa

## Les communaux ont marché à Tazmalt

Page 24

Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE)

## Toutes les permanences installées

Page 3

### L'appel intempestif d'El Serraj à l'Otan

Par Mohamed Habili

**E**n redisant à nouveau son refus d'une intervention étrangère en Libye, à l'issue de la réunion à Tunis des trois ministres des Affaires étrangères, égyptien, algérien et tunisien, l'Algérie ne fait pas que réaffirmer une position de principe de première importance pour elle, elle déclare son opposition par la même occasion à la demande officielle faite par Fayaz El Serraj à l'Otan d'apporter aide et assistance à son gouvernement. En apparence, le chef du gouvernement d'union nationale s'adresse à l'Otan pour son expertise dans des domaines purement techniques, loin de toute implication d'ordre politique. En réalité, il se met sous sa protection. Il lui demande de faire contrepoids à l'influence conjointe des trois pays voisins qui en effet semblent avoir choisi leur camp, certes pas avec une égale détermination que l'Egypte, celui de Tobrouk et de l'Armée nationale dirigée par le général Haftar. Il lui donne son feu vert pour qu'elle intervienne comme elle l'a fait il y a maintenant six ans, après que la Ligue arabe dominée par les monarchies du Golfe se fut tournée vers le Conseil de sécurité pour obtenir de lui une intervention armée en Libye. Fayaz El Serraj tente le même coup, sauf que son attitude n'est pas empreinte de la même franchise et assurance, ou agressivité, que celle de la Ligue arabe voilà six ans. Il faut dire que ses chances d'être écouté ne sont pas a priori aussi grandes qu'à l'époque de celles de la Ligue.

Suite en page 3

Meslem plaide pour plus d'implication de l'Etat

# La situation «intenable» des mères célibataires



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, interpelle sur la situation «intenable» vécue par les mères célibataires, dont la majorité sont des mineures. Elle appelle l'Etat à s'impliquer davantage pour assister ces «victimes» rejetées par la société.

Lire page 2

Rupture de médicaments dans les hôpitaux  
**La Pharmacie centrale  
exclut toute pénurie**

Page 4

Journées nationales Azzedine Medjoubi d'Azzaba à Skikda  
**La pièce «Djiaâ» remporte  
le «Medjoubi d'or»**

Page 13

Meslem plaide pour plus d'implication de l'Etat

# La situation «intenable» des mères célibataires

■ La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, interpelle sur la situation «intenable» vécue par les mères célibataires, dont la majorité sont des mineures. Elle appelle l'Etat à s'impliquer davantage pour assister ces «victimes» rejetées par la société.

Par Louiza Ait Ramdane

Le phénomène des mères célibataires est une réalité criarde. Elles sont victimes de l'abandon de leur petit ami, ou pire, d'un viol. La majorité des mères célibataires renient leurs enfants de peur d'être rejetées par leurs familles et par la société. La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, qui s'est exprimée hier sur le sujet sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, appelle l'Etat à s'impliquer davantage pour assister ces femmes rejetées par une société pour laquelle ce

sujet est encore tabou. «Ce sont des victimes et des cas sociaux que l'Etat doit aider», tranche la ministre. Il faut le dire, ces femmes abandonnées par leurs proches sont parfois amenées à quitter le domicile familial pour être soit hébergées dans des centres, soit finir dans la rue. Finis les tabous, dira-t-elle. «Aujourd'hui, avec l'évolution des mentalités, il faut oser parler de ces femmes», ajoute la ministre. «Ces femmes n'ont pas choisi leur situation. Elles ont besoin d'un soutien concret qui mettra fin à leur marginalisation dans la société», plaide-t-elle. En plus des aides sociales et financières visant à soustraire ces victimes de la société de leur condition de pauvreté il faut, suggère-t-elle, «des lois pour les protéger». La révision du code de la famille et une réforme, dit-elle, est impérieuse. Particulièrement pour régler le cas de ces femmes victimes d'un mariage religieux (Fatiha), de celles divorcées contraintes de quitter le logement familial ou bien de celles, encore, qui perdent le droit de garde de leurs enfants si elles se remarient. Selon une étude réalisée en juin 2013 par le ministère de la Solidarité, 209 mères célibataires, prises en charge dans les structures de l'Etat jusqu'à leur



accouchement, ont été recensées. D'autres sont livrées à elles-mêmes et contraintes de vivre parfois dans la rue.

## Parité en matière d'accès aux postes de responsabilité

Par ailleurs, la ministre de la Solidarité a qualifié d'«insuffisantes» les mesures devant faciliter l'accès de la femme à un poste de responsabilité. Elle indique, dans ce sens, qu'une

commission intersectorielle a été mise en place pour suivre l'exécution de ces mesures, appelant les femmes à s'impliquer pour mettre un terme à leur marginalisation. «Une commission intersectorielle chargée du suivi de l'application de la parité en matière d'accès des femmes aux postes de responsabilité a été mise en place», explique la ministre.

«Nous avons installé cette commission afin de pouvoir suivre et vérifier, secteur par sec-

teur, le taux d'application de la parité en matière d'accès des femmes aux postes de responsabilité». Elle précise que cette commission a été mise en place après la révision de la Constitution en 2016 qui a, souligne-t-elle, consacré cette parité en matière d'accès aux postes de responsabilité. Dans le même sillage, la ministre a encouragé les femmes algériennes à présenter leurs candidatures aux législatives du 4 mai 2017 et à participer massivement au vote. Elle les appelle à «investir plus en plus les divers secteurs d'activités ainsi que la vie politique pour s'affirmer davantage au sein de la société». «Je lance un appel aux femmes pour qu'elles soient plus nombreuses au sein des partis politiques et s'investissent dans le militantisme. Elles ne doivent pas se contenter du statut de «femme-alibi»». Rappelant que la femme algérienne a participé activement à la guerre de Libération nationale et résisté au terrorisme durant la décennie noire afin de préserver la démocratie et la République, la ministre estime que «les acquis dont elle jouit aujourd'hui sont une juste reconnaissance de la part du Président Abdelaziz Bouteflika».

L. A. R.

La coopération bilatérale et la situation dans la sous-région évoquées

## Entretien téléphonique entre Sellal et Merkel

LE PREMIER ministre, Abdelmalek Sellal, a eu hier un entretien téléphonique avec la chancelière de la République d'Allemagne, Angela Merkel, axé sur le développement de la coopération bilatérale et la situation dans la sous-région, indique un communiqué des services du Premier ministre. «La chancelière, qui était rassurée sur l'évolution de l'état de santé du président de la République, son excellence monsieur Abdelaziz Bouteflika, a réitéré son entière disponibilité à se rendre en Algérie, et ce, le plus tôt possible», précise-t-on de même source. «Tout en remerciant le Président Abdelaziz Bouteflika pour son invitation, elle a fait part de sa satisfaction quant au développement des relations bilatérales et a souhaité les voir consolidées davantage dans le domaine économique, entre autres», ajoute le communiqué. L'entretien a porté aussi sur «la coopération en matière de lutte contre le terrorisme et la migration illégale». Il a été convenu, à cet égard, de «renforcer l'ensemble des moyens et des capacités pour juguler ces deux phénomènes dans le cadre des conventions qui lient les deux pays». Concernant la situation dans la sous-région, notamment en Libye et au Sahel, «l'Algérie a confirmé sa disponibilité à participer au règlement pacifique et inclusif des conflits afin de stabiliser la région et de mettre un terme aux fléaux du terrorisme et des crimes transfrontaliers». Les deux parties ont exprimé, d'autre part, «une identité de vue sur les principales questions d'intérêt commun», conclut le communiqué. R. N.

## Forum d'affaires algéro-allemand

# Bouchouareb : «Nous voulons que l'Allemagne soit l'allié économique de l'Algérie»

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, a affirmé, hier, à Alger, lors de l'ouverture des travaux du Forum d'affaires algéro-allemand, que l'Algérie veut que l'Allemagne soit l'allié économique du pays, dans la région et en Afrique. Ce dernier n'a pas manqué de souligner la nécessité de développer les relations industrielles et commerciales entre les deux pays. Lors de cette rencontre qui se tient en marge de la 6<sup>e</sup> session de la commission mixte algéro-allemande, présidée conjointement avec le vice-ministre auprès du ministre fédéral de l'Economie et de l'Energie, Uwe Karl Beckmeyer, M. Bouchouareb a précisé que «la diversification économique que nous voulons ne se démarque pas du principe de la diversification des partenaires». «L'Allemagne est à ce titre un partenaire traditionnellement notament dans le domaine industriel», a-t-il rappelé. Et d'ajouter : «Nous voulons que l'Allemagne soit notre partenaire économique dans la région et en Afrique». A cet effet, le ministre de l'Industrie a rappelé que l'Allemagne a cru en les potentialités de l'Algérie depuis l'indé-

pendance et l'a accompagnée à chaque étape de son évolution. Aujourd'hui, les deux parties œuvrent à renouveler ce partenariat selon les exigences de la conjoncture, a-t-il ajouté. Ainsi, c'est en ce sens que l'Algérie compte sur la capacité d'investissement des entreprises allemandes et l'impératif de consolider les échanges industriels et commerciaux entre les deux Etats sont plus que jamais à l'ordre du jour. A ce propos, M. Bouchouareb a indiqué que «nous sommes convaincus que les opportunités offertes sont grandes pour la réalisation de nombreux projets communs».

## Les Allemands invités à investir davantage

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, a appelé, hier à Alger, lors de la 6<sup>e</sup> réunion de la commission mixte algéro-allemande, à plus d'investissements allemands productifs en Algérie. Il a rappelé, par la même occasion, que l'Allemagne reste un partenaire économique important en matière de développement industriel pour l'Algérie. «L'Algérie considère l'Allemagne

comme un partenaire économique important, c'est pourquoi nous l'invitons à investir davantage et à être plus présent sur le marché algérien», a-t-il indiqué lors des travaux de la commission. Après avoir exprimé sa satisfaction à l'égard du niveau de coopération bilatérale depuis la création de la commission mixte en 2011, il a précisé que tous les avis et observations de la partie allemande ont été pris en compte afin de promouvoir la coopération entre l'Algérie et l'Allemagne dans tous les domaines. M. Bouchouareb a souligné également «le sérieux qui a marqué les réunions à huis clos pour aboutir à des résultats concrets qui ouvriront de plus larges perspectives aux relations économiques bilatérales». Pour sa part, le vice-ministre allemand auprès du ministre fédéral de l'Economie et de l'Energie, Uwe Karl Beckmeyer, a qualifié l'Algérie de pays ami avec lequel l'Allemagne entretient un partenariat fructueux. «Les travaux de la commission seront sanctionnés par des projets stratégiques mutuellement bénéfiques, susceptibles de renforcer à l'avenir les relations bilatérales», a-t-il ajouté. D'autre part, il a souhaité

voir son pays contribuer à la diversification de l'économie algérienne à travers la création de nouvelles industries génératrices d'emploi et la formation de jeunes Algériens. Entre autres secteurs intéressant la partie allemande, figure le partenariat dans les domaines de l'énergie et du développement industriel. Les projets d'infrastructure de base sont aussi des secteurs de prédilection à l'échange, a précisé Uwe Karl Beckmeyer. Selon le responsable allemand, plusieurs entreprises allemandes désiraient accéder au marché algérien, notamment après la récente amélioration du climat d'investissement. «L'objectif du partenariat auquel nous aspirons consiste à satisfaire les besoins des deux pays dans les différents domaines à travers la concrétisation des projets communs», a-t-il poursuivi. A cet effet, il faut savoir qu'en marge de la réunion, un mémorandum d'entente a été signé entre la société allemande Henckel et la société de production d'insecticides Asmidal. MM. Bouchouareb et Beckmeyer ont signé le procès-verbal de cette 6<sup>e</sup> réunion de la commission mixte.

Yacine Djadel

Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE)

# Toutes les permanences installées

■ Avec la finalisation de toutes les permanences de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), la surveillance du processus électoral est entamée.

Par Nacera Chenafi

La Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) a parachévé l'installation de ses permanences, à l'intérieur et l'extérieur du pays, dans les délais fixés par la loi. Il s'agit d'une phase importante dans le processus électoral avant la clôture, aujourd'hui, de la révision exceptionnelle des listes électorales, puis le dépôt final des candidatures fixé pour le début du mois de mars prochain.

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelouahab Derbal, a affirmé hier, le parachèvement de l'installation des permanences de la HIISE à l'intérieur du pays et quatre zones à l'étranger dans les délais fixés par la loi. Dans une déclaration à la Radio nationale, Derbal a souligné que l'opération d'installation des permanences de la HIISE a été faite dans de bonnes conditions au niveau de toutes les zones. Il a affirmé également que les membres de cette instance ont entamé leur mission, notamment le suivi de la révision exceptionnelle des listes électorales. Il est à noter que celle-ci s'achèvera aujourd'hui. Par la suite, il sera question de suivre les candidatures dont le dépôt final est attendu pour le début du mois de mars prochain. Dans ce cadre, plus de 700 formulaires de candidature ont été retirés, respectivement 211 indépendants et 490 des partis politiques. Une fois les candidatures validées sur la base du respect des conditions fixées par le code électoral, ce sera le coup d'envoi officiel de la campagne électorale. Il est à noter que la



HIISE a plusieurs missions fixées dans son règlement intérieur et le texte fondamental de la République. Dans un communiqué rendu public lundi après-midi, la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) a annoncé que l'opération de l'installation des permanences de la HIISE s'est déroulée dans le respect de la loi, le calme, la coopération et la complémentarité entre les différents partenaires. La HIISE a salué «les efforts consentis par ses membres qui ont bénéficié de la confiance du premier Magistrat du pays», exprimant «sa satisfaction quant aux réalisations accomplies dans le cadre de la feuille de route adoptée par le conseil de la HIISE lors de sa première réunion, tenue du 22 au 25 janvier dernier». A cette occasion, la HIISE a réitéré «sa détermination à accomplir ses missions constitutionnelles et à déployer davantage d'efforts pour garantir des élections intégrées, susceptibles d'apporter plus de sérénité et de stabilité». Il est à rappeler que la décision d'installation des membres de cette instance intervient en application des instructions du président de la HIISE, Abdelouahab Derbal, à l'issue de la réunion de la commission permanente de la HIISE, en vue d'organiser l'opération de déploiement des permanences de wilaya suite à la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour les prochaines législatives prévues le 4 mai prochain. La HIISE est composée de 410 membres, dont 205 magistrats nommés par le président de la République et 205 compétences indépendantes

choisies parmi la société civile. Sa mission principale porte sur la transparence et à la probité des élections depuis la convocation du corps électoral jusqu'à la proclamation des résultats provisoires du scrutin. Cependant, certains partis ont relevé l'insuffisance des membres de cette instance pour la surveillance des élections du fait qu'il est prévu 8 membres pour chaque wilaya. Dans une précédente conférence tenue au Conseil de la nation, il a été souligné que dans quelques wilayas l'Instance aura recours à des huissiers de justice et notaires comme collaborateurs. D'autre part, les partis seront présents dans les bureaux et centres de vote s'ils peuvent assurer cette présence au niveau de toutes les circonscriptions. Par ailleurs, le ministère de l'Intérieur a porté à la connaissance des partis politiques concernés et des listes indépendantes qu'une permanence est assurée au niveau des bureaux chargés de l'opération de légalisation aux sièges des communes et annexes tous les jours de la semaine jusqu'à 22 heures, à l'exception du vendredi, afin de faciliter l'opération de légalisation des formulaires de souscription de signatures individuelles. Il est à souligner que cette mesure intervient dans le cadre des prochaines élections législatives, et à titre de facilitation de l'opération de légalisation des formulaires de souscription de signatures individuelles au profit des listes de candidats et en application des dispositions de l'article 94 de la loi organique n°16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral.

N. C.

Transparence des élections

## «La loi électorale a apporté de nombreuses garanties», affirme Ouyahia

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a indiqué que la loi organique relative au régime électoral avait apporté de nombreuses garanties quant à la transparence et l'intégrité de l'opération électorale. «L'opposition met tout en doute, y compris les élections auxquelles la loi y a afférent a donné de nombreuses garanties», a précisé M. Ouyahia en réponse à une question sur la remise en cause de l'intérêt des élections par l'opposition, dans un entretien au quotidien *El-Khabar* publié hier. Parmi ces garanties, le secrétaire général du RND a cité la présence, dans chacun des 50 000 bureaux de vote prévus, de cinq observateurs représentant les partis et les listes indépendantes en lice, outre le procès-verbal de dépouillement et la Haute instance indépendante de surveillance

des élections qui peut, a-t-il dit, «réquisitionner le nombre d'huissiers de justice qu'elle juge nécessaire». Concernant les préparatifs de son parti pour les législatives du 4 mai, M. Ouyahia a fait savoir que lors de sa session de décembre 2016, le Conseil national du RND «a voté une résolution prévoyant le dépôt des candidatures au niveau des bureaux de wilaya avant leur présentation aux Assemblées de wilaya qui se prononceront par vote ou par consensus». «Plusieurs Assemblées de wilaya ont d'ores et déjà achevé leur travail et les dossiers commenceront à être centralisés à partir du week-end prochain pour la finalisation de l'opération», a-t-il ajouté, précisant que cette méthode de candidature «démocratique» procède de «notre conviction que les militants sont les mieux placés pour connaître quels sont les meilleurs candidats». A une

question sur l'intrusion de l'argent sale dans la pratique politique, M. Ouyahia a affirmé que «le «chakra» au sens de l'argent sale doit être dénoncée», insistant sur le fait que ce terme «ne s'entend aucunement aux détenteurs de capitaux qui ont réalisés des investissements avec leurs propres efforts». Concernant la réforme de la justice, initiée lorsque Ouyahia était à la tête du secteur (2000-2002), il a affirmé que «la réforme est un processus continu car à chaque amélioration apparaissent de nouvelles carences», soulignant que la «réforme de la justice a permis notamment la mise en place du deuxième degré de juridiction pénale et l'exception d'inconstitutionnalité qui entrera en vigueur en 2019». S'agissant des propos d'Emmanuel Macron, candidat à la présidentielle française en 2017 concernant les crimes du colonialisme en Algérie, M.

Ouyahia a estimé qu'il s'agit d'un épisode dans une campagne électorale qui concerne son pays», précisant que la position du RND ne peut que s'inscrire dans le cadre d'un consensus algérien sur des excuses de la France pour ses crimes coloniaux. «Les Français ont fait quelques pas dans ce sens, à commencer par leur ambassadeur en Algérie en 2003, puis avec les déclarations du président Hollande lors de sa visite en 2012», a-t-il poursuivi, affirmant cependant que son parti «estime que la priorité est à l'édification de notre pays et à la consolidation de sa place et la non dépendance financière et technologique à l'étranger». Au sujet de rapports prévoyant des troubles en Algérie à l'avenir, M. Ouyahia a déploré le fait que certaines analyses et déclarations faites à l'étranger «soient parfois alimentées de l'intérieur», ajoutant que

LA QUESTION DU JOUR

## L'appel intempestif d'El Serraj à l'Otan

suite de la page Une

Pour autant, l'Otan ne repousse pas la demande. Elle en prend acte au contraire, annonçant qu'elle va l'étudier avec soin. Il semble bien toutefois que les pays occidentaux, dont tout de même l'Otan est le bras armé, aient cessé de porter à la Libye le même intérêt qu'il y a six ans, quand il s'agissait pour eux de faire tomber une dictature arabe. Ils sont rapides et efficaces quand les conditions sont réunies pour agir contre un Etat arabe qui pour son malheur s'est isolé, par crainte justement qu'un contretemps survienne, un peu à la manière d'un coup de vent, qui fasse fermer la fenêtre d'opportunité qui s'est ouverte miraculeusement. Tout autre pays arabe qui se serait trouvé en proie à des troubles internes, et qui aurait été isolé dans sa région et dans le monde, aurait connu le même sort que la Libye. La Syrie satisfaisait le premier critère, à certains égards bien plus que la Libye, mais pas le deuxième critère. Sans l'appui de ses alliés en effet, au premier chef la Russie et l'Iran, le régime syrien serait aujourd'hui aussi mort que celui de Kaddafi. L'appel d'El Serraj à l'Otan ne répond à aucune de ces deux conditions. D'une part il n'y a pas pour l'heure de soulèvement en Libye. Et de l'autre, le pays n'est pas isolé. Trois de ses voisins sont au contraire mobilisés pour lui faire surmonter pacifiquement ses divisions. Ils s'opposent avec force à une deuxième intervention de l'Otan, sous quelque prétexte qu'elle se fasse. Or il n'y aura pas qu'eux pour adopter cette attitude de refus. Nombre de pays à travers le monde, et en premier lieu les pays africains, se rangeront à leur avis. 2017 ce n'est pas 2011. La fenêtre d'opportunité s'est fermée depuis longtemps. Personne ne peut prévoir quand s'en ouvrira une autre par laquelle l'Otan pourra s'engouffrer pour détruire un autre Etat arabe, sous prétexte de courir au secours de sa population. Dans la situation qui est la sienne d'ailleurs, la Libye a besoin qu'on l'aide à se reconstruire, étant donné qu'elle est déjà détruite. Telle n'est pas la vocation de l'Otan. El Serraj se trompe d'adresse.

M. H.

la candidature du Président Abdelaziz Bouteflika pour un quatrième mandat «était un sacrifice et qu'il n'avait aucun intérêt personnel à prolonger son mandat». Il a affirmé que le Président Bouteflika «s'est sacrifié pour assurer la stabilité et la pérennité de l'Etat. Il ne pouvait tourner le dos au peuple algérien qui lui avait demandé de rester».

Malek D./APS

Rupture de médicaments dans les hôpitaux

# La Pharmacie centrale exclut toute pénurie

■ Il n'existe aucune «rupture» de médicaments dans les hôpitaux algériens, a affirmé, à Alger, le directeur général de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), Mohamed Ayad, soulignant une «évolution progressive» en matière d'acquisition de ces produits depuis quelques années.

Par Meriem B.

Réagissant à des comptes rendus médiatiques faisant état d'une «pénurie» enregistrée ces derniers temps sur certains médicaments (corticoïdes), M. Ayad a soutenu, lors d'une conférence de presse, qu'il n'existait «aucune rupture» d'approvisionnement en ces produits au niveau des structures hospitalières du pays. Citant les médicaments concernés par la prétendue pénurie, le conférencier a précisé qu'un seul produit (Dexaméthasone) fait effectivement l'objet d'une cessation de production par le seul fournisseur national qui en alimente la PCH et ce, a-t-il informé, pour des considérations relevant du producteur étranger initial. En conséquence, une dérogation a été obtenue auprès du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière permettant à la PCH de l'importer, a ajouté M. Ayad, précisant que le médicament en question devra être disponible en Algérie dans les prochaines semaines. D'ici là, a-t-il poursuivi, un stock permettant d'assurer les besoins des hôpitaux est disponible au niveau de la PCH, notant que la rupture «se situe probablement» au niveau des officines de pharma-



cie. L'intervenant a tenu à rappeler qu'en l'absence d'un traitement donné, d'autres «alternatives» (dont des génériques) sont toujours disponibles pour remplacer celui-ci. Il a fait savoir, à ce propos, que le cahier des charges des partenaires de la

PCH oblige ces derniers à la tenir informée trois mois à l'avance en cas d'une éventuelle rupture, «sous peine» de sanctions, faisant savoir que sa structure traite avec environ une cinquantaine d'importateurs-producteurs nationaux et quelques

250 laboratoires pharmaceutiques internationaux. Soulignant «une évolution progressive» en matière d'acquisition du médicament depuis quelques années, M. Ayad a indiqué que l'Algérie a acheté l'équivalent de 75 milliards de DA en 2016, contre 62 milliards de DA en 2015 et 57 milliards de DA en 2014. S'agissant de la distribution de ces produits, l'équivalent de plus de 81 milliards de DA a été enregistré en 2016, contre 74 milliards de DA l'année précédente et 64 milliards de DA en 2014. En 2009, le volume d'achat des médicaments a été de l'ordre de 27 milliards de DA et celui de la distribution de 26 milliards de DA, a-t-il encore informé. Sur les 4 270 médicaments contenus dans la nomenclature nationale, 912 sont destinés à la PCH, dont 161 pour le traitement des types de cancer, a-t-il ajouté, relevant que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a limité à 367 la liste des médicaments pouvant prendre en charge la population de chaque pays, dont 27 anticancéreux. Le directeur général de la PCH a tenu à rappeler que l'Algérie est devenue, par ailleurs, une «référence» en matière de tarification des médicaments, dans le sens où, a-t-il explicité, elle a réussi à négocier des prix «réduits» avec les laboratoires étrangers. **M. B.**

Aquaculture

## Objectif de production de 17 000 tonnes en 2017

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche vise une augmentation de la production de la filière aquacole à 17 000 tonnes/an en 2017, par le développement de l'aquaculture intégrée dans les bassins d'irrigation agricole, a indiqué un responsable du ministère. La réalisation de cet objectif passera par la concrétisation de 2 100 projets d'investissements publics et privés dont 70% consacrés à la pisciculture dans les bassins d'irrigation agricole, a affirmé le directeur de l'aquaculture auprès de ce ministère, Mustapha Oussaid, qui précise que la production aquacole ne dépasse pas actuellement les 4 000 tonnes/an. Cet objectif de 2017 a été retenu sur la base des engagements des directeurs de wilaya chargés de la pêche et des programmes d'action et des investissements. Pour cette année, le secteur concentrera tout particu-

lièrement ses efforts sur le développement des opérations de pisciculture intégrée dans l'activité agricole dans le cadre du «Projet de développement de la pêche et de l'aquaculture continentales» à travers un programme pour intégrer, à moyen terme, 13 000 bassins d'irrigation dans la filière aquaculture, explique-t-il, notant que le programme en question pourrait s'étendre jusqu'à 2030. A ce titre, il est prévu dans une première étape la réalisation de projets d'intégration de 2 000 bassins d'irrigation dans l'activité piscicole durant l'année en cours contre 248 bassins d'irrigation en 2016. S'exprimant sur les avantages de cette activité, M. Oussaid relève que les études et recherches révèlent que les eaux utilisées aussi bien pour l'élevage de poissons que pour l'irrigation des terres sont riches en matières organiques naturelles, permettant d'améliorer

la production agricole. Dans ce sens, le ministère de l'Agriculture s'emploie à intensifier la formation en direction des agriculteurs et pisciculteurs pour assurer une meilleure intégration dans cette activité en leur fournissant, à titre gracieux, alevins et nourriture. Jusqu'en janvier dernier, 300 agriculteurs et 200 pêcheurs ont bénéficié d'une formation à Adrar, In Salah, Béchar, Ghardaïa, Tamanrasset, Biskra, Touggourt, Ouargla, Illizi et El Oued. Entre 2015 et 2016, une quarantaine d'investisseurs, tous issus du Sud algérien, a bénéficié d'une formation en Chine portant sur les procédés d'élevage de poissons dans les bassins. Selon le même responsable, l'aquaculture en mer a connu «une évolution au regard du nombre de projets qui s'inscrivent dans le cadre de la production à raison de 3 à 5 projets par an», relevant également que la tutelle avait donné son

approbation à 130 dossiers déposés par des investisseurs. Par ailleurs, M. Oussaid relève les différentes mesures incitatives et avantages accordés aux agriculteurs dans le cadre du programme technique de la pisciculture supervisé par l'Organisation des Nations unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), notamment pour l'octroi des crédits. Concernant les projets de partenariat avec les Sud-Coréens, il fait savoir qu'un plan directeur à long terme est en cours d'élaboration, rappelant le programme de coopération bilatérale ayant permis à la partie algérienne d'acquérir des équipements tout en bénéficiant d'assistance technique pour les zones consacrées à l'aquaculture marine et continentale ainsi que l'opération d'inventaire des barrages et retenues d'eau afin d'établir une évaluation exacte de cette ressource.

Amel O.

Journée du Chahid à Béjaïa

## Une commémoration dédiée au développement

La journée du Chahid a été l'occasion pour le wali de Béjaïa, Mohamed Hattab, accompagné par le président de l'APW, les élus et des membres des organisations des moudjahidine et fils de chahid, de baptiser plusieurs sites dont le siège de la chambre de l'artisanat et des métiers sis au boulevard Aïssat-ldir au nom du chahid Mansouri Ahmed, alias «Zaïtri». En réponse aux doléances des artisans, le premier responsable de la wilaya a ordonné l'ouverture d'une enquête pour vérifier la véracité des informations données par les artisans au sujet de l'affectation de locaux aux artisans résidant hors de la wilaya de Béjaïa. Des

mises en demeure seront adressées aux non exploitants des locaux et il sera procédé à leur réaffectation par la suite aux autres. Il a baptisé aussi le marché de proximité de la république (ex- marché Philippines), au nom du chahid Ali Touati. Le chef de l'exécutif a rendu visite à la veuve Ahcen Dahas, décédée le 28 décembre 1961, responsable politique durant la guerre de Libération. Très touchée par cette attention, elle dira que c'est la première visite effectuée par les autorités. «La veuve du chahid a raconté au wali les conditions pénibles dans lesquelles elle a vécu pendant le colonialisme». Une instruction a été donnée au

directeur des moudjahidine afin de prendre en charge immédiatement ses doléances. Il a ensuite rendu visite au moudjahid Mohand Arezki Abdeli, malade, à son domicile à Targa Ouzemour. Il a donné le coup d'envoi des travaux du stade de proximité de Tala Ouriane. La superficie du projet est estimée à 1 120,21m<sup>2</sup> et les délais de réalisation sont de trois mois. Le wali a instruit l'entreprise chargée des travaux d'intégrer la pose de projecteurs pour assurer l'éclairage et permettre aux jeunes d'exploiter l'aire de jeu pendant la nuit. La même instruction a été donnée pour équiper le stade de proximité situé aux Oliviers et que le wali

avait inauguré auparavant. «La mesure est valable pour tous les autres stades de proximité réalisés au niveau des quartiers de la ville de Béjaïa», nous dit-on. Dans une allocution faite lors d'une cérémonie qu'il présidait pour la distribution des prix aux lauréats du concours organisé par le musée El Moudjahid sur l'histoire, M. Hattab a rendu «un vibrant hommage aux martyrs de la région qui ont préféré se sacrifier pour la libération du pays, saluant ainsi le combat des moudjahidine également», soulignant-t-on. Le chef de l'exécutif a, auparavant, déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle commémorative à la mémoire des

martyrs de la révolution. Il a visité avec la délégation qui l'accompagnait une exposition sur cet événement historique au niveau du musée du moudjahid, où «il a insisté auprès du directeur de cette institution sur la nécessité d'inculquer l'esprit de la Révolution algérienne aux nouvelles générations». Il a estimé, par la même occasion, que «le message de novembre ne doit pas être confiné dans les musées». Il a ordonné au directeur de l'établissement d'organiser des caravanes et montrer l'exposition aux jeunes dans les établissements scolaires pour faire profiter les élèves.

Hocine Cherfa

## Clusters industriels

# Un des outils pour diversifier l'économie, selon les experts

■ Les clusters industriels, qui est une concentration d'entreprises inter-reliées dans un domaine particulier, constituent une des solutions pour diversifier l'économie nationale, ont estimé, à Alger, des participants à un forum dédié à cette forme de groupements d'entreprises.

Par Safia T.

Ph. > D. R.

Pour le directeur général du World Trade Center Algiers (WTC), Ahmed Tibouli, organisateur de cette rencontre, ce modèle d'organisation du tissu industriel, qui a prouvé sa réussite dans plusieurs pays développés et en voie de développement, favorise la croissance économique et l'emploi. Selon lui, il permet aussi d'améliorer la capacité d'innovation, un des principes des clusters, en créant un environnement global favorable à la créativité. Pour sa part, le vice-président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Brahim Benabdeslem, l'organisation de ces pôles de compétence est l'un des modes opératoires pour réussir rapidement et efficacement le défi de la diversification pour permettre à l'économie algérienne d'avoir sa place régionale. Les clusters, a-t-il poursuivi, reposent sur trois principes adaptés au contexte algérien en termes de vision économique, à savoir la sectorisation, la territorialité et l'innovation. «La notion des clusters, qui rassemble sur un territoire précis les compétences nécessaires au développement d'un secteur donné, est présente actuellement dans les orientations du gouvernement et les recommandations des chefs d'entreprises», a-t-il fait valoir. Du côté des pouvoirs publics, la création de clusters industriels est indispensable pour l'émergence d'une sous-traitance forte qui peut accompagner la stratégie industrielle basée sur des filières industrielles. Ces clusters constituent «un maillon important de la stratégie industrielle pour localiser un maximum de valeur ajoutée sur nos territoires et au sein de nos entreprises afin de stimuler la croissance et l'innovation», a souligné le ministre de l'Industrie et des



Mines, Abdesslem Bouchouareb, dans une allocution lue par sa secrétaire générale, Rabéa Kherfi. «Ces groupements sont des leviers de performance et de compétitivité qu'il convient d'encourager en associant tous les talents, les initiatives et les énergies», selon lui. Pour impulser la création de ces pôles de compétitivité, le ministère de l'Industrie a modifié récemment le cadre législatif avec les lois sur la normalisation et les PME. En outre, a-t-il ajouté, un nouveau rôle a été dévolu à l'Agence nationale de développement de la PME (Andpme), en créant un département dédié à la promotion de la sous-traitance, qui va coordonner avec les bourses de sous-traitance pour impliquer

les entreprises dans ce processus. Jusque-là, six clusters industriels ont fait leur apparition récemment dans différents secteurs, notamment la mécanique, le numérique, l'agroalimentaire, selon le ministère de l'Industrie qui prévoit la création prochaine d'autres clusters.

### Trois accords entre de grandes écoles et clusters

Par ailleurs, les participants à ce forum ont insisté sur l'impératif d'intégrer le monde universitaire dans le processus de clusterisation pour assurer l'aspect innovation et créer de la valeur ajoutée. Dans cette optique, trois accords ont été

signés, lors de cette rencontre, entre de grandes écoles et des clusters. Il s'agit d'un accord entre l'Ecole nationale polytechnique et le cluster «mécanique de précision», et d'un deuxième entre l'Ecole supérieure d'informatique et le cluster numérique, dont le but principal est de satisfaire les besoins des clusters en matière de recherche et développement. Quant au troisième accord, il concerne un partenariat entre l'Institut de formation technologie et management (Tema) et le World Trade Centre Algiers pour le lancement, à partir de la prochaine rentrée universitaire, d'un master en management de cluster et de réseaux territoriaux.

S. T.

### Aliments de bétail

## Accord algéro-français pour la production des compléments alimentaires

Un protocole d'accord et de partenariat a été signé à Alger entre une filiale du groupe public de fabrication d'aliments de bétail (Onab) et deux groupes français, pour la création d'une société mixte de production de complexes minéraux et vitaminés (CMV) destinés à l'alimentation animale. Les partenaires de la joint-venture, qui sera implantée à Oued Tielat (Oran), sont Premix Ouest (filiale de l'Onab) et les groupes français Roullier et Neovia. L'accord a été signé entre le P-dg de l'Onab, Salah Meddour, le directeur exécutif du groupe Neovia, Josef Paolè et le directeur général de la filiale de Roullier en Algérie, Moncef Bourkhouk, en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdessalam Chelghoum et le ministre conseiller à l'ambassade de France à Alger, Jean-Baptiste Faivre. Ce projet a pour objectif de produire des complexes minéraux vitaminés

pour la fabrication des aliments de bétail, nécessaires au développement de la nutrition animale en vue d'améliorer la productivité dans les filières viandes rouge et blanche. Il s'agit du premier partenariat algéro-étranger dans le domaine de l'alimentation du bétail en Algérie, selon M. Chelghoum qui a souligné que le marché algérien, le plus important d'Afrique, devait répondre aux besoins des producteurs des viandes rouge et blanche. L'Algérie qui importe ce produit pour une valeur de 60 millions de dollars/an mise sur ce projet pour produire les volumes dont elle a besoin, réduire ses importations et exporter. «Nos ambitions vont au-delà du marché national. Nous comptons sur nos partenaires (français) pour capter des marchés à l'extérieur», a indiqué Djahid Zefzaf, président du directeur du groupe algérien Agrologistique dont l'Onab est l'une de ses filiales. En outre, la partie

algérienne compte bénéficier de la technologie et du savoir-faire de deux leaders français dans le domaine de la nutrition animale face à un marché très concurrentiel, aussi bien au niveau local qu'international, selon le même responsable. Ce projet est, pour le groupe Neovia, «une excellente occasion de transformer sa filiale qui, pour l'instant importe et vend sur le marché algérien les produits nécessaires à la nutrition animale, en une vraie filiale qui va pouvoir fabriquer en Algérie des produits à destination du marché», a souligné M. Paolè. Appartenant à la maison mère Invivo Neovia spécialisée dans la production animale, elle est présente depuis quelques années en Algérie via un bureau de représentation et ensuite avec une filiale depuis 2015. Avec 80 unités de production dans le monde produisant environ deux millions de tonnes d'aliments finis, de prémixes et d'additifs de spécialité, le groupe français est

présent en Afrique du Sud, en Côte d'Ivoire et au Nigeria. Quant à Roullier, c'est un partenaire historique de l'Algérie en tant que client qui achète du phosphate algérien pour approvisionner ses usines en Europe, aux Etats-Unis et en Afrique. Présent en Algérie depuis 2005 avec une filiale spécialisée dans les services en nutrition végétale, le groupe a conclu récemment un projet de partenariat avec le groupe algérien Asmidal et Manal pour produire du phosphate alimentaire destiné à l'aliment de bétail dont l'usine est implantée à Tébessa. «Notre ambition est de fonder avec nos partenaires un projet rentable (...) Cela va nous permettre, dans un premier temps, de renforcer notre présence sur le marché et de mettre ensuite une stratégie export qui va nous amener vers des marchés émergents de proximité», a déclaré Bourkhouk, représentant de Roullier. Saluant ce partenariat, Jean-Baptiste

Faivre, ministre conseiller auprès de l'ambassade de France à Alger, a souligné que le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire était un enjeu majeur pour les économies des deux pays. «L'Algérie dispose d'un potentiel remarquable dans ces secteurs et elle en a fait à juste titre l'une des priorités de sa stratégie de diversification de l'économie», a-t-il soutenu. Il a rappelé, à ce titre, les conclusions de la réunion du Comité intergouvernemental de haut niveau (Cihh) d'avril dernier, qui avait souligné que l'agroalimentaire est l'un des secteurs stratégiques dans lequel les deux pays devaient s'engager à approfondir leur partenariat. «Ce partenariat, nous y tenons d'ailleurs beaucoup car il implique le respect, la réciprocité, la coopération, mais aussi la confiance dans l'avenir de l'Algérie et de son économie et la volonté de s'inscrire dans la durée», a-t-il dit. Salem K.

## Boumerdès

# Amélioration de la production mellifère et stabilité des prix

■ La production mellifère (tous types confondus) a enregistré une amélioration, durant cette campagne 2016-2017, dans la wilaya de Boumerdès, comparativement à la saison précédente, parallèlement à une stabilité de son cours.



Par Hatem D.

« La production de miel cette année est de près de 2 100 qx, contre 1 900 qx l'année dernière », a indiqué la directrice des services agricoles (DSA), Belakbi Ouertia, en marge de l'ouverture de la foire nationale du miel. Elle a souligné l'enregistrement d'une « instabilité » dans la production mellifère locale depuis 2011, année durant laquelle elle avait atteint le seuil des 2 000 qx, avant de reculer l'année d'après (2012) à 900 qx, puis de revenir à

plus de 1 900 qx en 2013, et 1 600 qx en 2014. Cette amélioration a impacté positivement sur le cours de ce produit sur le marché local. Son prix est « stabilisé » actuellement dans une fourchette entre 2 000, 4 000 et 4 800 DA le kg pour le miel de jujubier « meilleur miel sur le marché », selon les assurances d'un nombre d'apiculteurs rencontrés, sur place. En l'absence d'un marché organisé pour la commercialisation du miel, la Coopérative agricole d'élevage apicole des Issers « œuvre tant bien que mal en vue de maintenir les prix de ce produit, à l'intérêt nutritionnel

avéré, à la portée de tous, et ce en l'écolant dans une fourchette entre 2000 et 3000 DA le kg », selon son résident Djemaatene Ali. Plusieurs facteurs expliquent cette « embellie » de la filière à Boumerdès, selon la responsable du secteur, qui évoque à cet égard, « le soutien permanent » des pouvoirs publics pour les apiculteurs, dont l'effectif est passé de 2000, en 2011, à plus de 2 370 actuellement, outre les conditions climatiques favorables, parallèlement au développement des techniques d'élevage apicole et le bon usage, par les apiculteurs, des

produits phytosanitaires destinés à la protection des ruches et du miel. M<sup>me</sup> Belakbi a aussi cité l'augmentation du nombre des ruches productrices, qui est passé de 84 000 en 2011 à 144 000 ruches actuellement, dont plus de 50 000 « très productives ». Une trentaine d'exposants, entre apiculteurs et opérateurs du domaine, issus de 14 wilayas prennent part à ce Salon du miel qui sera abrité trois jours par la cour du centre culturel islamique. Outre l'ouverture de stands de vente de miel et des produits de la ruche, la manifestation, initiée par la DSA en collaboration avec la Coopérative agricole d'élevage apicole des Issers, comporte, également, l'animation de communications thématiques, en plus d'activités éducatives pour les enfants et des concours de dégustation. Selon le président de l'association organisatrice, Djemaatene Ali, ce salon se veut un « cadre pour faire la promotion de cette filière agricole et l'encouragement des segments de la production et de la commercialisation en son sein, tout en rapprochant le produit du consommateur et en offrant un espace d'échanges entre les professionnels de la filière ».

H. D./APS

## Tizi-Ouzou

## Le problème de paiement des entreprises sera pris en charge en mars

Le problème de paiement des situations financières d'entreprises réalisatrices de projets de développement dans la wilaya de Tizi-Ouzou sera pris en charge « le premier mars prochain », a assuré le wali. Mohammed Bouderbali, qui effectuait une visite d'inspection et de travail dans les trois communes de la daïra de Tizirt, a rassuré les entrepreneurs qui se plaignent du retard dans le paiement de leurs situations financières, retard qui a impacté la cadence des travaux dans certains chantiers, que ce problème « sera pris en charge le premier mars prochain avec l'ouverture de l'exercice budgétaire 2017 ». Dans une déclaration à la presse, en marge de cette visite, le wali a indiqué que l'année 2016 était marquée par des plafonnements et des restrictions en matière de disponibilité de moyens de paiement. Pour 2017, cette

contrainte « est levée puisqu'une bonne partie des moyens de paiement est disponible ce qui permettra de prendre en charge toutes les entreprises qui ont connu des problèmes de paiement », a-t-il expliqué. Lors de sa visite dans la daïra de Tizirt, M. Bouderbali a inspecté les travaux de réhabilitation des polycliniques des communes d'Iflissen et de Mizrana. Dans cette dernière localité, il a annoncé l'octroi d'une enveloppe financière de 1,5 million de DA demandée par la commune pour pouvoir achever les travaux de réhabilitation de cet établissement de santé et qui sont estimés à 7 millions de DA. Il y a procédé aussi à la mise en service du gaz naturel au profit de l'école primaire Chahid Boualem et de 343 foyers du village El Kalaa de Tizirt, ainsi qu'à l'inauguration de la bibliothèque semi urbaine de cette même

commune. Il s'est également rendu au village Iknache, dans la commune d'Iflissen, pour constater de visu les dégâts causés par un glissement de terrain qui menace tout le hameau. Il a donné instruction sur place pour approfondir l'étude de ce phénomène naturel, en vue d'y dégager des solutions et à rassuré les habitants que leur préoccupation sera prise en charge. D'autres projets d'investissements privés et publics relevant des secteurs de l'habitat, du tourisme, de l'agro-alimentaire, de la jeunesse et des sports et de l'éducation ont été inspectés par le wali qui a relevé, concernant les projets d'équipements publics, des « retards liés à un mauvais choix de l'outil de réalisation ». Il a donné instruction pour prendre les mesures nécessaires afin de réceptionner les projets en cours de réalisation, dans les délais. Lydia O./Agences

## Mascara

## Réception de 843 logements sociaux fin mars prochain

Pas moins de 843 logements sociaux locatifs seront réceptionnés fin mars prochain à Mascara, a annoncé le wali. Lors d'une réunion de l'exécutif consacrée à la situation des projets d'habitat dans la wilaya, Salah El Affani a indiqué les travaux de réalisation de 593 logements sociaux locatifs et 250

autres de même formule seront achevés en fin mars prochain. Ces deux projets confiés à deux sociétés chinoises sont en cours au niveau de deux sites au chef-lieu de wilaya. Il a été décidé lors de cette réunion d'établir un cahier de charges par la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction pour

l'aménagement des façades des immeubles et le renforcement des chantiers de réalisation du programme de location-vente (AADL) en moyens humains et matériels, ainsi que l'élaboration d'un plan d'action pour rattraper le retard accusé dans ce programme dans la wilaya. La wilaya de Mascara a bénéficié de

projets de réalisation de 5.500 logements AADL dont un quota de 3 000 accordé par l'Etat en janvier dernier. Les travaux de construction de 1 500 logements de ce programme ont démarré au niveau des grandes communes de la wilaya.

L. F.

## Batna Des chauffeurs de taxi réclament des points de stationnement

PAS MOINS de 400 chauffeurs de taxi de la wilaya de Batna ont observé un sit-in devant le siège de la direction des transports, réclamant des points de stationnement, a-t-on constaté. Selon le représentant des chauffeurs de taxi de cette wilaya, Mabrouk Regad, les protestataires revendiquent l'aménagement de points de stationnement distincts des points réservés pour les sociétés de taxis privées (radio-taxi). De son côté, le directeur des transports, Mounir Yaâla, a affirmé que seul le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) est habilité à décider de l'aménagement de ces points. Une réunion, a-t-il annoncé, sera organisée « prochainement » avec les membres de la commission de la circulation de la commune pour examiner, entre autres, la possibilité de créer de nouveaux points de stationnement. S'agissant du « conflit » opposant les chauffeurs collectifs inter wilaya de Batna et Merouana, le même responsable a indiqué que ses services oeuvrent à trouver des solutions à l'amiable devant le refus des chauffeurs de Merouana l'adoption du système de rotation. Il est à signaler que la wilaya de Batna compte actuellement 2 000 taxis services relevant du transport urbain, intercommunale et interwilaya, en plus de 50 entreprises de transport urbain. APS

## Ain Témouchent Plus de 230 projets d'investissement évalués en 2016

DEUX CENTS trente-deux projets d'investissement privé d'une valeur globale de 53 milliards DA ont été évalués en 2016 dans la wilaya de Ain Témouchent, a-t-on appris des responsables du secteur de l'industrie et des mines. Ces projets d'investissement peuvent générer 10 406 emplois, a indiqué la directrice du secteur par intérim, Kheira Belghomari. Deux projets de partenariat étranger conformément à la règle 49/51 y figurent dont un de production de véhicules utilitaires légers est en cours de concrétisation dans la zone industrielle de Tamazoura. Le deuxième prévoit un complexe de transformation de l'acier dans cette même zone. La superficie globale réservée à ces projets d'investissement est estimée à 151 hectares répartis sur 13 zones d'activités et deux zones industrielles, a-t-on signalé. Le secteur de l'industrie et des mines recense, dans la wilaya, 138 projets d'investissement en cours de réalisation depuis 2011 en plus de 14 entrés en exploitation depuis cette date, a ajouté M<sup>me</sup> Belghomari. R. R.

## Crise libyenne

# La réunion tripartite ponctuée par une déclaration de soutien à un règlement politique

■ La réunion tripartite interministérielle (Algérie-Tunisie-Egypte) a été sanctionnée à Tunis, par la signature de la «Déclaration de Tunis» qui soutient le règlement politique inclusif en Libye et rejette toute solution militaire, selon des sources d'information.

Par Lamia O.

La Déclaration a été signée du côté algérien par le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, et les ministres tunisien et égyptien des Affaires étrangères, respectivement Khemaies Jihnaoui et Sameh Choukri. «En concrétisation de l'initiative annoncée par le président tunisien Bêji Caïd Essebsi en faveur d'une solution politique à travers un règlement inclusif et la réconciliation nationale, les ministres ont tenu une réunion tripartite les 19 et 20 février à Tunis», lit-on dans le document. Lors de cette réunion, les participants ont convenu, ajoute la même source, d'un nombre de principes de l'initiative pour le règlement politique inclusif en Libye dont la nécessité de continuer à œuvrer inlassablement à la réalisation de la réconciliation nationale sans exclusive en Libye dans le cadre du dialogue inter libyen avec l'aide des trois pays et sous l'égide de l'ONU et à l'attachement à la souveraineté de l'Etat libyen et son intégrité territoriale et la solution politique en tant que seule issue à la crise

sur la base de l'accord politique libyen signé le 17 décembre 2015 qui reste le cadre référentiel. Il a été convenu également de soutenir les propositions consensuelles des parties libyennes pour parvenir à des compléments et à des modifications à même de permettre sa concrétisation. Les trois ministres se sont entendus sur le rejet de toute solution militaire de la crise libyenne et de toute ingérence étrangère dans les affaires internes de la Libye, partant du principe que «la solution ne peut venir que des Libyens eux-mêmes», mettant l'accent sur la nécessité d'associer au dialogue toutes les parties libyennes, à la différence de leur tendance ou appartenance politique et d'œuvrer à la garantie de l'intégrité des institutions de l'Etat libyen civil prévues dans l'accord politique (Conseil présidentiel, Parlement, Haut conseil d'Etat), y compris la préservation de l'unité de l'armée libyenne conformément aux clauses de l'accord politique libyen pour lui permettre de jouer son rôle national dans la sauvegarde de la sécurité, la lutte contre le terrorisme, le crime transfrontalier et l'immigration clandestine. Il a été convenu également que les trois pays



Ph: DR

poursuivent leurs efforts au niveau ministériel en matière de coordination entre eux et avec les différentes parties politiques libyennes pour aplanir les obstacles existant. Les résultats de la réunion ministérielle seront soumises au président de la République, Abdelaziz Bouteflika et aux présidents tunisien, Bêji Caïd Essebsi et égyptien, Abdelفتاح al-Sissi, en prévision du sommet tripartite prévu à Alger. La déclaration ministérielle de Tunis constituera, selon le communiqué final, une plateforme pour intensifier et consolider le dialogue entre les parties libyennes dans le cadre d'un calendrier qui sera établi d'un commun accord après concertation avec les parties libyennes concernées et l'ONU qui parraînent l'accord politique et les trois pays doivent informer, conjointement et officiellement le SG de l'ONU,

le SG de la Ligue des Etats arabes et le président de la commission de l'Union africaine (UA) de toute convention nouvelle sur d'éventuelles changements ou amendements de l'Accord. La rencontre de Tunis a été l'occasion d'évaluer les efforts consentis par l'Algérie, la Tunisie et l'Egypte pour le rapprochement des points de vue des différentes parties libyennes en vue de reprendre le dialogue afin de traiter les points de désaccord ayant entravé la mise en œuvre de l'accord politique en favorisant le dialogue et la concertation et la rencontre de toutes les parties quelles que soient leurs appartenances ou tendances. L'accent a été mis sur «la place de la Libye en tant que pays voisin et membre de la Ligue des Etats arabes, de l'Union du Maghreb arabe (UMA) et de l'UA et sur les liens historiques solides et le

destin commun qui unissent les peuples de la région ainsi que sur les répercussions directs de l'instabilité en Libye sur les pays voisins en termes d'insécurité, de propagation du crime transfrontalier, menaces terroristes et de l'immigration clandestine». Les trois pays ont exprimé leur préoccupation vis-à-vis de la situation humanitaire et les conditions de vie du peuple libyen du fait du blocage du processus politique et son impact sur la situation humanitaire et les prestations publiques au citoyen libyen, estimant que «l'attentisme et l'immobilisme ne pouvaient durer». Le document considère que les trois Etats, partant de leurs obligations historiques, doivent agir rapidement pour aider les Libyens à sortir de l'impasse et ouvrir de nouvelles perspectives à la solution politique à travers le dialogue inter libyen avec l'appui des trois pays et sous l'égide des Nations unies en vue de parvenir à des amendements consensuels de l'accord politique à même de garantir sa mise en œuvre dans les délais fixés. L'accent a été mis également sur le rôle et la responsabilité des Nations unies en tant que parrain du dialogue politique et partie prenante du suivi de la mise en œuvre de ces clauses et l'application de ces résultats.

L. O./APS

## Un convoi du Conseil présidentiel du GNA essuie des tirs à Tripoli

UN CONVOI du Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale libyen (GNA) dirigé par Fayez al-Sarraj a essuyé lundi des tirs d'un groupe de «hors la loi» à son passage près du secteur d'Abou Slim à Tripoli, ont indiqué des sources officielles libyennes. «Le convoi du chef du GNA, Fayez al-Sarraj, et du président du Conseil d'Etat Abderrahmane el-Swehli, a essuyé des tirs lors de son passage près du secteur d'Abou

Slim à Tripoli. Toutes les voitures du convoi étaient blindées. Il n'y a pas eu de blessés», a affirmé le porte-parole du GNA, Achraf al-Thulthi. En réaction à cet incident, M. al-Sarraj a expliqué, dans un communiqué, qu'«un groupe de hors la loi a tenté d'attaquer le convoi de voitures à bord desquelles nous nous trouvions avec un nombre de responsables d'Etat, à notre passage à proximité du secteur abritant les palais prési-

dentiels, et à notre retour de la cérémonie inaugurale du nouveau siège des renseignements généraux». Le communiqué précise que «des coups de feu ont été tirés sur les véhicules du convoi et que personne n'a été atteint», affirmant que l'«unité de sécurité relevant du Conseil présidentiel est actuellement à la recherche de ce groupe et que ses membres seront traduits devant la justice une fois arrêtés».

R. M.

## Sahara occidental/ Après l'adhésion du Maroc à l'UA

# Résolution à faire avancer le processus de décolonisation

Le peuple sahraoui demeure résolument attaché à la réalisation du processus de décolonisation sur son territoire occupé, notamment après l'adhésion du Maroc à l'Union africaine (UA) et les engagements qui en découlent en matière de respect du règlement de l'Organisation et des libertés des peuples africains. Pendant plus de 40 ans d'occupation du Sahara occidental et plus de 25 ans depuis la signature de l'accord de cessez-le-feu entre les deux parties en conflit (Front

Polisario et Maroc) devant initialement sous-tendre le processus de règlement pacifique sous l'égide de l'Organisation des Nations unies (ONU), «le peuple sahraoui n'a encore vu aucun signal du côté marocain pour mettre un terme à son occupation du territoire du Sahara occidental», a affirmé le délégué du Front Polisario auprès de l'ONU, Ahmed Boukharri. Le responsable au Front Polisario, représentant unique du peuple sahraoui, a indiqué que l'adhésion du Maroc à l'UA «pourrait être une

opportunité pour résoudre le conflit du Sahara occidental, pour peu que Rabat ne joue pas à un jeu trouble et douteux», d'autant plus que, a-t-il dit, que cette adhésion a été faite sur la base de son approbation de la charte de l'UA qu'il a signé, et il doit par conséquent, respecter son engagement. D'autre part, le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Ould Salek, a précisé que «le Maroc, en signant l'Acte constitutif de l'Union africaine, a officiellement reconnu ses frontières internatio-

nalement» à savoir celles n'incluant pas le Sahara occidental. «Si l'occupant marocain ne venait pas à respecter ses engagements, il se retrouvera face à une situation inextricable et un isolement au double plan africain et mondial tant les fondements sur lesquels a été créée l'organisation continentale reposent sur la libération du continent, la décolonisation et l'interdiction de tout accaparement des terres par la force», a-t-il encore souligné. Dans l'expectative du respect des engagements pris par le

Maroc, «l'Union africaine reste le garant principal, aux côtés des Nations unies, de l'application du plan de règlement sans cesse bloqué par le régime marocain», a poursuivi le chef de la diplomatie sahraouie qui estime que l'adhésion du Maroc à l'Union l'«oblige pragmatiquement» à adhérer aux démarches des deux organisations africaine et onusienne quant au règlement du conflit au Sahara occidental.

Halim T./Agences

Irak

# L'étau se resserre à Mossoul, dernier bastion de l'EI

■ Les forces irakiennes soutenues par des avions et des hélicoptères se sont rapprochées de la périphérie sud-ouest et de l'aéroport de Mossoul malgré la résistance de quelque 2 000 jihadistes du groupe État islamique (EI).

Par Rosa D.

L'opération lancée dimanche pour reprendre la moitié ouest de Mossoul a reçu le soutien du nouveau secrétaire américain à la Défense Jim Mattis, qui a effectué lundi sa première visite à Bagdad depuis l'entrée en fonctions de l'administration Trump. La partie orientale de Mossoul, séparée de la partie occidentale par le fleuve Tigre, avait été déclarée «*totale-ment libérée*» fin janvier, trois mois après le début de la vaste offensive militaire pour reprendre la deuxième ville d'Irak, conquise par l'EI en juin 2014. Après avoir pris une quinzaine de localités, les forces fédérales ont atteint lundi le point de contrôle d'Akarab. «*C'est très important parce qu'il est considéré comme la porte sud de Mossoul*», a déclaré à l'AFP le général Haider al-Mtourey, de la police, l'une des forces fédérales participant aux opérations. Il a précisé que ses troupes étaient désormais à deux kilomètres de la périphérie de la ville malgré les actions de guérilla de l'EI comme les attentats suicide et les explosions de véhicules piégés. Il reste

«quelque 2 000» jihadistes dans la partie occidentale de Mossoul, a indiqué lundi un responsable américain du renseignement. Leur nombre était estimé à entre 5 000 et 7 000 avant le début de la vaste offensive, le 17 octobre, pour reprendre à l'EI son dernier grand bastion en Irak. Les forces irakiennes ont également sécurisé lundi une zone stratégique sur les collines dominant l'aéroport de Mossoul. La conquête de cet aéroport, qui n'est plus en activité, et d'une ancienne base militaire adjacente ouvrirait la voie à un assaut sur la périphérie sud-ouest de Mossoul, à proximité du Tigre. Les jihadistes ont établi une ligne de défense renforcée au nord de cet aéroport. Elle protège notamment la vieille ville, au cœur de Mossoul, une zone densément construite où les véhicules blindés de l'armée irakienne aurent du mal à se déplacer. Plus à l'ouest, les unités paramilitaires du Hachd al-Chaabî (Mobilisation populaire) ont progressé pour atteindre la route reliant Mossoul à Tal Afar, une ville encore sous le contrôle de l'EI. Elles renforcent ainsi l'encercllement des jihadistes défendant Mossoul-Ouest. En chassant l'EI de la deuxième ville d'Irak, Bagdad espère porter un



coup fatal au groupe ultraradical sunnite qui avait proclamé en 2014 un «*califat*» à cheval sur l'Irak et la Syrie. C'est à Mossoul que son chef Abou Bakr Al-Baghdadi avait fait son unique apparition publique. Les experts s'attendent donc à ce que les jihadistes défendent chèrement leur peau. Les forces irakiennes peuvent compter sur les frappes de la coalition internationale qui a utilisé plus de 12 000 munitions contre l'EI depuis le début de l'opération sur Mossoul. Le commandant de cette coalition, le général Stephen Townsend, a laissé entendre qu'elle devrait

rester en Irak au delà de la bataille de Mossoul. «*Je pense que les autorités irakiennes réalisent qu'il s'agit d'une lutte extrêmement complexe et qu'elles auront besoin du soutien de la coalition même après Mossoul*», a-t-il déclaré à la fin de la visite de Jim Mattis. «*Il s'agit d'un partenariat*», a précisé M. Mattis. «*Il y a eu des périodes difficiles mais il ne fait pas de doute que (...) les responsables irakiens reconnaissent (...) la valeur de la coalition*». Cet ancien général des Marines, qui commandait des troupes lors de l'invasion de l'Irak en 2003, a aussi tenu à apaiser les craintes

irakiennes après des déclarations et décisions controversées du président américain Donald Trump. Ce dernier a notamment affirmé que les États-Unis auraient dû voler le pétrole irakien avant de retirer leurs troupes de ce pays en 2011, pour financer l'effort de guerre et priver l'EI d'une source vitale de financement. Mais M. Mattis a relativisé ces propos. «*Nous, en Amérique, nous avons généralement payé pour le gaz et le pétrole et je suis sûr que nous allons continuer à le faire dans l'avenir (...)* Nous ne sommes pas en Irak pour accaparer le pétrole», a-t-il déclaré. Pendant que les forces irakiennes se battent pour reprendre Mossoul, au British Museum de Londres des archéologues préparent déjà une autre bataille: sauver ce qu'ils pourront du patrimoine de la deuxième ville d'Irak. Le musée londonien forme depuis un an des experts irakiens aux dernières technologies afin de conserver et de documenter au mieux leur héritage culturel. «*Quand la ville sera libérée, il y aura un vaste plan de reconstruction du Musée de Mossoul*», dont des trésors préislamiques ont été saccagés, a expliqué à l'AFP Sébastien Rey, du Programme de formation du British Museum.



## Points chauds

### Prédictions

Par Fouzia Mahmoudi

Les élections majeures, telle que l'élection présidentielle, sont toujours des occasions pour certains en France d'envoyer le pire. À chaque élection depuis plus de vingt ans déjà, certaines voix s'élèvent pour prévenir les autres, visiblement plus stupides, qu'une catastrophe imminente est sur le point de se produire. Que cela soit à droite ou à gauche, les paysages, politique, médiatique et syndical, ne manquent pas de Nostradamus porteurs de terribles prophéties. C'est ainsi que Jean-Claude Mailly, secrétaire général de Force ouvrière, a présenté cette semaine son cahier de revendications. A deux mois du premier tour de l'élection présidentielle, pas moins de vingt-trois thèmes sont mis en avant. La première urgence concerne l'Europe. Car celle-ci selon Mailly «*risque d'exploser*». Afin de «*remettre en cause le mouvement de financiarisation de l'économie qui percuté la démocratie*», FO réclame la «*renégociation des traités européens*», notamment le pacte de stabilité et de croissance, et la suppression du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG). Pour Mailly, il s'agit de «*mettre fin aux politiques d'austérité*», quitte à s'attaquer au «*dieu 3%*» sur la limitation des déficits publics. Cela permettrait, selon le syndicat, de «*préserver les services publics, lancer un plan exceptionnel d'investissement, intégrant notamment les enjeux environnementaux, d'augmenter les salaires et de mettre en place un socle de droits sociaux fondamentaux*». Le secrétaire général de FO reproche toujours à François Hollande de ne pas «*s'être battu*», après son élection en 2012, comme il s'y était engagé, pour revoir le pacte de stabilité. «*Nous demandons à ce que la France s'engage, a-t-il affirmé, pour réviser les traités. Si la France montait au créneau, elle entraînerait d'autres pays. Si cela continue comme cela, l'Europe explosera car les citoyens n'y croient plus*». «*On est exigeant parce qu'on est européen*», a-t-il ajouté en assurant qu'il ne prône pas une «*sortie de l'Europe*» ou une remise en cause de l'euro. Pourtant, cet implacable opposant du Front National tient un discours qui sonne étrangement similaire concernant l'Europe et ses effets néfastes sur l'économie de la France. Reste à savoir si ces prédictions catastrophistes seront perçues, comme l'extrême gauche le souhaite, ou si les électeurs convaincus par la dangerosité de l'UE décideront plutôt de se tourner vers ceux qui proposent des solutions plus radicales, comme une sortie de la zone euro et de l'Union européenne, tel que le FN.

F. M.

## États-Unis

# Trump nomme un général en exercice à la tête du Conseil de sécurité nationale

Donald Trump a choisi H.R. McMaster, un général en exercice, vétéran d'Irak et d'Afghanistan, pour occuper le poste de conseiller à la sécurité nationale, après une difficile recherche qui a tenu Washington en haleine. Le président américain a annoncé cette nomination lundi devant les journalistes dans sa résidence de Mar-a-Lago en Floride, espérant mettre un terme à un feuilleton qui a vu la démission de son premier choix, Michael Flynn, et le refus de son second, Robert Harward. Il a qualifié le général McMaster d'«*homme de formidable talent et de formidable expérience*». Herbert Raymond «*H.R.*» McMaster, 54 ans, est un spécialiste de la contre-insurrection, notamment en Irak où il a été déployé pendant la guerre de 1991 et deux fois après l'invasion américaine de 2003, de 2004 à 2006, puis de 2007 à 2008. Il a également servi en Afghanistan. «*Je suis impatient de rejoindre l'équipe de sécurité nationale et de faire tout ce qui est en mon pouvoir pour faire avancer et protéger les intérêts du peuple américain*», a déclaré le général McMaster – en uniforme et bardé de ses décorations – au cours d'une brève présentation à la presse, aux côtés du président à Mar-a-Lago. Son prédécesseur,

Michael Flynn, un général à la retraite, avait été forcé de démissionner le semaine dernière après des révélations sur des discussions qu'il a eues avec l'ambassadeur russe à Washington alors que Barack Obama était encore président. Il en avait caché la teneur exacte, y compris dans ses compte-rendus au vice-président Mike Pence. Le général «*McMaster a une grande expérience sur le terrain contre les ennemis de l'Amérique*», a réagi Harry J. Kazianis, directeur du Centre d'étude sur les questions de défense au Center for the National Interest à Washington. «*Son expérience au Moyen-Orient sera évidemment essentielle dans le désir de Donald Trump d'écraser ISIS*», a-t-il ajouté en parlant du groupe jihadiste État islamique. H.R. McMaster est le quatrième général nommé par Donald Trump et le troisième actuellement en poste dans son gouvernement, signe de la propension du président américain, qui n'a jamais servi dans l'armée, à s'entourer de militaires. Le Conseil de sécurité nationale (NSC) est un organe discret mais particulièrement stratégique à la Maison-Blanche, chargé de rassembler les informations relatives à la sécurité nationale et de conseiller le président en matière de sécurité et de politique étran-

gère. Henry Kissinger et Colin Powell ont chacun occupé ce poste. L'élévation par Donald Trump de son chef stratège, Stephen Bannon, associé à l'extrême droite, comme membre permanent du NSC avait fait l'objet de vives critiques contre la «*politisation*» du Conseil. «*Vous ne pouvez pas mettre en œuvre la politique étrangère depuis la Maison-Blanche*», estime Loren DeJonghe Schulman, une ancienne du NSC sous le président Obama, faisant allusion au fiasco qui a entouré l'application du décret migratoire de M. Trump. La presse américaine a fait état de tensions à la Maison-Blanche sur le remplacement du Michael Flynn, en raison notamment de l'influence attribuée à Stephen Bannon. Ni Donald Trump, ni H.R. McMaster n'ont répondu aux questions des journalistes sur la marge de manœuvre du nouveau patron du NSC pour décider lui-même de la composition du Conseil. Le président «*a donné toute autorité à McMaster pour embaucher qui il voudra*», a assuré lundi Sarah Huckabee Sanders, une porte-parole de la Maison-Blanche. Parmi les candidats en lice figurait l'actuel directeur intérimaire du NSC Keith Kellogg, 72 ans, général à la retraite peu connu à Washington.





Journées nationales Azzedine-Medjoubi d'Azzaba (Skikda)

# La pièce «Djiaâ» remporte le «Medjoubi d'or»

■ La pièce «Djiaâ» (*Affamés*), de l'association Aurés de Batna, a décroché lundi soir le «Medjoubi d'or», récompense suprême des 2<sup>es</sup> journées nationales Azzedine-Medjoubi d'Azzaba (Skikda).

Par Adéla S.

Le jury a été séduit, selon un de ses membres, autant par l'interprétation, la richesse et l'originalité du texte, que par la scénographie et la qualité de la mise en scène. Dans un décor nu symbolisant un centre de détention, la pièce «Djiaâ», écrite par Ahmed Saâoudi et mise en scène par Toufik Bekhouche, relate le vie de quatre personnes qui vivent un enfermement intérieur et luttent pour s'en sortir. Le «Medjoubi d'argent» a été décroché par la pièce «*Dhouyouf Essinateur*» (Les invités du sénateur) de l'association du théâtre de Chlef, écrite et mise en scène par Abdealhamid Belkhouja, alors que le «Medjoubi de bronze» est revenu à l'œuvre «*Alaâb laâbak*» (Joue ton jeu) de l'association Itfak El Kouloub de M'sila. Le prix de la meilleure

interprétation masculine a été décroché par Hamza Hamoudi de l'association El Belliri de Constantine pour son rôle dans la pièce «*Tabib*» (le médecin) alors que la meilleure interprétation féminine a été décernée à Zoulikha Belhadj de la même association. Le prix d'encouragement au nom du regretté réalisateur de théâtre Ahmed Boutata de Skikda, a été attribué à la pièce «*Noune*» de l'association Al Hawa Etalk de Boumerdès. Le prix de la meilleure musique a été décerné par le jury à Wahid Achour de l'association El Belliri et la meilleure scénographie pour l'association lbdââ pour sa pièce «*Li Qesentina oua Ahcene*» et «*Kalimat moutakatia*» (Mots croisés). En marge de la clôture de cette manifestation, ouverte le 16 février en cours, l'artiste et homme de théâtre Antar Hellal, a déclaré à l'APS, que le jury qui

se compose de scénaristes comme Hamida Ait El Hadj d'Alger, Lotfi Bensebaâ de Batna et de lui-même, s'est appuyé dans son évaluation sur la mise en scène, la scénographie, l'originalité du texte et les effets sonores. Le public a eu droit à l'occasion de la clôture de cette manifestation culturelle au monologue «*Hafila tassir 2*» de l'association des artistes libres de Azzaba, écrite par Merouane Mansouri et interprétée par le président de l'association qui a narré la majorité des œuvres de Azzeddine Medjoubi, notamment celles s'inscrivant dans le registre de la comédie noire à l'image d'«*El Aita*», «*Chouhada Yaâoudouna Had El Ousboue*» et «*Galou Laârab galou*». Il a assuré que ce travail, produit expressément pour la première édition de ces journées, a pour but de rendre hommage à Azzeddine Medjoubi, natif de Azzaba, qui a



beaucoup apporté au théâtre et à l'art en Algérie. La clôture de ces journées a également été marquée par la signature d'un accord de coopération entre l'association des anciens du théâtre de Kairouan (Tunisie) et l'association des artistes libres de la ville d'Azzaba, organisatrice de cette manifestation. Mettant l'accent sur l'échange des expériences entre les deux associations et la coopération conjointe pour animer des festivals, cet

accord fait état aussi d'une réflexion autour de la concrétisation d'une œuvre théâtrale commune. Selon Tarek Naceri, président de l'association, ces journées organisées sous le thème «Mazalet El hafila tassir», à la maison de jeunes de la ville de Azzaba, sont un gage de reconnaissance et d'affection à ce «monument du théâtre», qui a été happé par des mains assassines et lâches à proximité du théâtre national algérien (TNA). Des figures artistiques connues à l'instar de Bahia Rachedi, Mohamed Hazim et Fatiha Soltane ont été honorées à l'ouverture de ces journées, inaugurées par une pièce théâtrale hors compétition, «*Rahine El Assouar*» de la troupe des anciens du théâtre de Kairouan (Tunisie) et à laquelle ont participé plusieurs troupes théâtrales provenant de wilayas de M'sila, Boumerdès, Chlef, Tipasa, Batna, Constantine et Ain Defla. A. S.

Festival international d'Oran du film arabe (Fiofa)

## Appel à candidature pour les films en compétition

Le commissariat du Festival international d'Oran du film arabe (Fiofa) a lancé un appel à candidature pour la participation à la 10<sup>e</sup> édition du festival prévue du 25 au 31 juillet, indique le commissariat.

Les œuvres candidates à la compétition doivent être inédites, produites entre 2016 et 2017, précisent les organisateurs qui

excluent de la participation au concours les films présentés au dernier Fiofa. Les films candidats devront également être de «production ou de réalisation arabe» et présentés dans leur langue d'origine (l'arabe). Pour les œuvres produites dans une langue autre que l'arabe, le commissariat requiert un sous-titrage ou un doublage en arabe. Les organi-

sateurs ont fixé au 15 juin la date limite pour le dépôt des candidatures.

34 films entre longs, courts métrages et documentaires en provenance de 14 pays arabes avaient participé à l'édition 2016 du Fiofa. «*Nouara*», un film de fiction égyptien, avait obtenu le «Wihir d'or», la plus haute distinction du festival. T. K.

Ecole des beaux-arts

## Validation des diplômes par le ministère de l'Enseignement supérieur

Le ministère de la Culture a fait état lundi d'un accord «de principe» avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour «la validation des diplômes des étudiants de l'Ecole supérieure des beaux-arts par les services du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique», indique un communiqué de ce département ministériel.

Une commission regroupant les deux ministères s'est réunie le jeudi 16 février et examiné «la situation de l'Ecole notam-

ment l'aspect pédagogique» pour adopter un nombre de dispositions dont «l'accompagnement de l'Administration de l'Ecole par les services du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans l'élaboration de programmes LMD».

Le communiqué précise que «la question de type de système voulu sera tranchée» au cours de la prochaine année universitaire afin «de mettre en œuvre soit un système de Licence professionnelle ou de Master professionnel». En outre, «les

statuts de l'Ecole supérieure seront revus et mis en conformité avec le décret n° 16-176 fixant le statut-type de l'Ecole supérieure», poursuit la même source.

Le décret n° 16-176 prévoit «la révision de la gestion interne des Ecoles supérieures des beaux arts conformément aux Statuts en vigueur en matière de gestion des Ecoles supérieures».

Pour rappel, l'Ecole supérieure des Beaux-arts connaît, depuis la rentrée universitaire 2016-2017, une situation tendue marquée par des mouvements de protes-

tation enclenchés par les étudiants qui revendiquent l'amélioration des conditions socio-pédagogiques et dont l'action protestataire a conduit à une grève de la faim.

Les revendications ont également porté sur des questions pédagogiques déjà soulevées lors du mouvement de protestation de 2015 ayant exigé la révision des programmes de formation, l'ouverture d'espaces de travail et d'ateliers ainsi que l'équivalence des diplômes. H. D.

Bouira

## Les artistes pour encourager la production et la formation cinématographique

Des acteurs et des comédiens ont appelé, au terme du 3<sup>e</sup> Festival du film révolutionnaire organisé à Bouira, à encourager davantage la production et la formation cinématographique à travers la création d'écoles, de centres de formation et l'ouverture de salles de cinéma. «L'Etat doit accorder davantage d'importance au cinéma pour que ce dernier reprenne sa place d'antan dans notre pays par l'ouverture de pratiquement toutes les anciennes salles de cinéma afin d'encourager la production et la formation cinématographique», a insisté Hacène Ben Zerari et Bahia Rachedi lors d'une conférence-débat tenue au dernier jour du 3<sup>e</sup> Festival du film révolutionnaire qu'a abrité la Maison de la culture Ali-Zaâmour depuis samedi. Des acteurs et comédiens, à l'image de Amel Himer, Mourad Khan, Faouzi Saïchi et Louiza Nehhar, ont appelé les pouvoirs publics à apporter «plus de soutien au cinéma» via notamment l'ouverture de toutes les salles, fermées depuis les années 1990. «Toutes ces salles fermées durant les années du terrorisme

devront ouvrir leurs portes aux amoureux du 7<sup>e</sup> art. Le cinéma doit retrouver sa place dans notre société et cela nécessite aussi la formation de nouvelles générations pour y arriver», ont souligné Mourad Khan et Louiza Nehhar à cette occasion. Les participants à cette rencontre ont également appelé à relancer tous les projets culturels et cinématographiques malgré la circonstance économique que traverse le pays. «L'austérité ne doit pas toucher le domaine de la culture en général et du cinéma en particulier», ont-il insisté.

Le 3<sup>e</sup> Festival national du film révolutionnaire a été ouvert samedi par les autorités locales de la wilaya de Bouira, en présence de plusieurs acteurs, comédiens et réalisateurs et d'un public nombreux. Cette manifestation a été marquée notamment par des conférences et des projections de films historiques retraçant la guerre de Libération nationale à l'image de «*La Bataille d'Alger*», «*L'Opium et le Bâton*», «*Le Puits*», «*Patrouille à l'est*», «*Zabana*» et «*Les Portes du silence*». Un vibrant hommage a été rendu à feu Mohamed

Bouzidi, l'une des figures clés de la peinture moderne algérienne. Le défunt est très connu notamment pour sa célèbre réalisation du sceau de la République algérienne. Un sceau, conçu juste après l'indépendance de l'Algérie et utilisé dans tous les documents officiels. Une exposition d'arts plastiques dédiée spécialement à la Révolution nationale et à l'histoire de l'Algérie, ainsi que des concours de dessin et du meilleur scénario ont eu lieu à cette occasion. Dalila C.



## Coup-franc direct

Endormir les fans comme toujours

Par Mahfoud M.

Des sources «non identifiées» nous informent que la FAF serait sur la piste d'autres joueurs expatriés évoluant en France et même en Italie dans le prestigieux club de la Juventus pour renforcer la sélection nationale, comme si on avait besoin encore qu'on nous vende du rêve en amenant des éléments qui seraient ensuite perdus en Afrique et incapables de tenir tête aux grands du continent noir. Nous ne retenons pas la leçon et continuons à croire qu'il s'agit d'un problème de joueurs et que tout sera résolu avec l'arrivée d'éléments venus d'Europe. Nous continuons à endormir le peuple et les fans des Verts en particulier, déçus par la dernière CAN disputée au Gabon. Pourtant, les férus de la balle ronde se sont rendus compte que ce n'est pas un problème de joueurs étant donné que les meilleurs éléments ont été convoqués mais cela ne nous a pas empêché de sortir au premier tour. Le plus important maintenant serait de sortir de cette situation de flou en ayant une politique claire avec une relance du développement du football national. Il faut accorder une attention particulière à la formation en aidant les clubs amateurs qui sont les premiers formateurs dans notre pays, et construire des infrastructures et des stades aux normes internationales qui profiteraient à la nouvelle génération.

M. M.

### Tennis/Classement mondial «junior» Youcef Rihane pointe à la 337<sup>e</sup>

LE TENNISMAN algérien Youcef Rihane a gagné 136 places dans le nouveau classement mondial «junior», dévoilé par la Fédération internationale de tennis (ITF) et pointe désormais au 337<sup>e</sup> rang, grâce notamment à sa double victoire dans le tournoi international «Mehdi-Bouras», clôturé samedi à Alger. Le jeune Algérien figurait en effet à la 473<sup>e</sup> place au classement mondial des juniors et c'est en remportant les tableaux simple et double du tournoi Mehdi-Bouras, disputé du 14 au 19 février au Tennis Club d'Hydra qu'il a réussi cette formidable ascension. En simple, Rihane a remporté le tournoi Mehdi-Bouras en battant par deux sets à zéro le Marocain Soufiane El Mesbahi, qu'il avait déjà éliminé

en demi-finale du tableau double. La 2<sup>e</sup> victoire de Rihane a été signée dans ce même tableau double, où il avait fait équipe avec son cousin, Matis Amier. Ils ont battu un tandem algéro-égyptien, composé de Toufik Sahtali et Mohamed Gomaâ 6-4, 7-6 (5). Rihane est actuellement engagé dans un autre tournoi international à Alger, et grâce auquel il pourrait améliorer davantage son classement mondial. Cette compétition, de grade 5, se déroulera du 21 au 25 février 2017, au Tennis Club «Les Palmiers» de Ben Aknoun. Un total de 83 tennismen (45 garçons et 35 filles) représentant 22 pays participent à ce tournoi, officié par le juge-arbitre algérien Hakim Fatah.

Handisport

### Les meilleurs arbitres algériens complimentés

LES MEILLEURS arbitres des différentes disciplines handisports seront honorés mercredi à Staouéli (Alger), en guise de reconnaissance aux efforts consentis durant la précédente saison sportive, a-t-on appris lundi du président de la commission d'arbitrage au niveau de la Fédération algérienne handisport (FAH). «Je pense qu'il est temps de penser à ces chevaliers du sifflet qui, sans eux, aucune compétition ne peut se dérouler», a déclaré à l'APS, Rabah Halimi, membre fédéral et président de la commission d'arbitrage à la FAH. Les disciplines concernées sont le handi-basket, le goal-ball, le powerlifting, le volley-assis, le football inadapté et le football visuel. «Cette ini-

tiative, la première du genre en handisport, vise à encourager ces acteurs du sport qui se sont investis dans l'arbitrage. Une cérémonie sera organisée pour leur témoigner notre reconnaissance et les encourager à persévérer dans le travail», a souligné le responsable de l'arbitrage, exprimant son souhait de voir perpétuer cette initiative au sein de la Fédération handisport qui a pris des galons au niveau international. Il est à signaler que 82 arbitres (hommes et dames) de plusieurs disciplines handisports officient régulièrement dans les compétitions des différents paliers et le nombre est appelé à augmenter, sachant que la FAH est une fédération multidisciplinaire.

Championnat arabe des clubs de volley-ball (messieurs - 1<sup>er</sup> J)

### Le GSP s'impose devant le Ahly du Bahreïn

LES VOLLEYEURS algériens du GS Pétroliers se sont imposés devant leur homologues du Ahly de Bahreïn sur le score de 3 sets à 0, en match comptant pour la 1<sup>re</sup> journée du championnat arabe des clubs de volley-ball (messieurs), disputé lundi à Manama. Les Algériens se sont adjugés les trois sets sur les scores de : 26-24,

25-22 et 25-19. Dans l'autre match disputé ce lundi, El-Djeich du Qatar s'est imposé devant Souihli de Libye sur le score de 3 sets à 2. Selon le programme de la compétition, les Pétroliers seront opposés à Tenourine du Liban, lors de leur deuxième sortie, prévue mercredi, avant d'affronter Ahly d'Arabie saoudite, vendredi.

# Ligue 1 Mobilis (20<sup>e</sup> journée) L'USM Alger s'impose face au CRB

■ L'USM Alger a réussi à remporter le derby face à son voisin du CR Belouizdad, avant-hier soir au stade du 5-Juillet sur le score de (2/1). Cette victoire lui permet de grignoter encore quelques points supplémentaires au classement général, étant donné qu'elle grimpe à la quatrième place avec 31 points.

Par Mahfoud M.

Les Rouge et Noir ont débuté cette rencontre tambour battant puisqu'ils réussirent à ouvrir la marque à la 14<sup>e</sup> par l'intermédiaire du jeune Benghir qui conclut une belle action menée par le Malgache Andria. Mieux organisés sur le terrain et bien en place tactiquement, les Usmistes ont continué à dominer les débats et ont raté de nombreuses occasions d'aggraver le score lors de cette première mi-temps, alors que les gars du Chabab procédaient par des contres. En seconde période, c'est le même scénario qui se répète avec une formation de l'USMA plus entreprenante, alors que les Belouizdadis étaient toujours prudents, ne réussissant pas à prendre l'ascendant, même si le coach Badou Zaki avait exhorté ses joueurs à oser en attaque. C'est donc logiquement que les gars de Soustara réussirent à marquer un deuxième but par Meziane à la 71<sup>e</sup>, accentuant la détresse des Belouizdadis qui avaient du mal à se reprendre. Il a fallu attendre les temps morts pour voir Lemhane inscrire le but de l'honneur pour le CRB qui s'incline après une belle série de deux



Les Rouge et Noir relancés

succès consécutifs dont un à l'extérieur face au MCO. Les Rouge et Noir se sont bien repris après avoir souffert lors des précédentes rencontres. Le coach Put qui a trouvé la bonne formule a donc soufflé lors de ce derby surtout que le club devait réagir

pour se relancer dans la course pour une place qualificative à la compétition continentale la saison prochaine. L'USMA compte, par ailleurs, un match en retard ce qui lui permettra de rester sur cette même lancée en cas de victoire bien sûr.

M. M.

### Renouvellement des instances

## Le MJS met les points sur les «i»

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a affirmé lundi qu'«aucun conflit personnel ne peut guider l'évaluation des fédérations, ligues et clubs sportifs», à l'occasion du processus de renouvellement des instances sportives nationales. «Sur la base des contrats signés entre le ministère de la Jeunesse et des Sports et les fédérations, les aides sont soumises à l'évaluation des pouvoirs publics et aucun conflit ne peut guider cette analyse», écrit le MJS dans un communiqué. A ce titre, le ministère de la Jeunesse et des

Sports a démenti «catégoriquement» la présence d'un «conflit personnel quelconque entre le ministre, El Hadi Ould Ali et les présidents des fédérations, ligues et clubs». Par ailleurs et suite aux déclarations de Mani Saâda, «expert» de la Fédération algérienne de football (FAF) et membre du conseil d'administration de la Ligue de football professionnel (LFP), le ministère s'est insurgé contre ses propos «calomnieux, voire diffamatoires en direction d'une institution de l'Etat». Sur un plateau d'une chaîne de télévision privée, Mani

Saâda a déclaré que «la FAF a remis la somme de 70 milliards de centimes au MJS qui traversait une crise financière et qui ne parvenait pas à répondre aux subventions demandées par les fédérations». «Cette désinformation ne peut qu'entretenir l'amalgame sur une démarche nécessaire et objective menée par les pouvoirs publics dans le cadre du développement du sport national, la promotion des dirigeants sportifs nationaux et du renforcement du mouvement sportif national», a conclu le MJS.

### Anderlecht

## Hanni pas sûr d'affronter le Zenit St-Petersbourg

L'attaquant international algérien d'Anderlecht (Div.1 belge de football), Sofiane Hanni, blessé aux adducteurs, est incertain pour le déplacement à St-Petersbourg (Russie) pour affronter le Zenit jeudi dans le cadre des 16<sup>e</sup> de finale retour de l'Europa League, rapporte lundi le site Walfoot. Le joueur algérien s'est blessé lors de la victoire sur le terrain d'Ostend (4-

1) dimanche soir dans le cadre de la 27<sup>e</sup> journée du championnat. Hanni (26 ans), auteur à l'occasion de son 8<sup>e</sup> but de la saison, a dû céder sa place à la 58<sup>e</sup> minute de jeu. Outre Hanni, Anderlecht devrait se passer également des services du défenseur international sénégalais Kara Mboji, victime d'une blessure musculaire. Lors du match aller, la formation belge a

pris le meilleur sur le Zenit (2-0). Hanni avait rejoint Anderlecht l'été dernier en provenance de l'autre formation belge du FC Malines pour un contrat de quatre ans. Il a été retenu dans le groupe des 23 de l'équipe nationale pour la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 disputée au Gabon avec un but et une passe décisive à la clé.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Pénétrante autoroutière de Béjaïa

### Mise en service de la première tranche le 2 mars

LA PREMIÈRE tranche de la pénétrante autoroutière de Béjaïa sera mise en service le 2 mars prochain, a annoncé, hier, la cellule de communication de la wilaya. Hier, «le wali Mohamed Hattab a effectué une visite sur le site en compagnie du secrétaire général du ministère des Travaux publics et plusieurs directeurs centraux du même ministère», a indiqué la même source. La tranche de 42 km concernée est située entre la localité de Biziou et l'autoroute Est-Ouest, notamment au point situé dans la commune d'Adjiba (Bouira). Le climat doux qu'a connu la wilaya de Béjaïa a beaucoup aidé les entreprises à avancer dans les travaux de signalisation verticale et horizontale qui ont débuté depuis plus d'un mois. Il faut noter que la deuxième tranche

de ce projet sera mise en service la fin de l'année, probablement le 1<sup>er</sup> novembre prochain. Ce tronçon très attendu par la population locale va sans doute provoquer la joie et le soulagement des usagers de la RN 26. Cependant, il faut mettre un bémol, estiment des personnes de la basse Soummam, faute d'échangeur à Allaghane. D'ores et déjà, les populations des communes de Tazmalt Ighil-Ali, Béni M'likèche, Boudjéllil et Aït R'zine réclament un échangeur à Allaghane. Cet échangeur était d'ailleurs prévu à quelques dizaines de mètres du pont enjambant Oued Soummam entre Allaghane et Aftis et qui aboutirait directement sur la RN 106.

H. Cherfa

## Oran

### Le défunt sénateur Miloud Chorfi inhumé au cimetière d'Aïn El Beïda

LE DÉFUNT sénateur et cadre du RND Miloud Chorfi, décédé lundi des suites d'une maladie, a été inhumé, hier, après la prière de dohr au cimetière d'Aïn El Beïda d'Oran. L'enterrement a eu lieu en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, du président de l'Assemblée populaire nationale, Larbi Ould Khelifa, du ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, du secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, ainsi que des autorités civiles et militaires, de nombreuses personnalités nationales et d'une foule nombreuse composée de proches et amis du défunt. Le sénateur et ex-président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav), souffrant, a été hospitalisé, il y a quelques jours, au service de pneumologie de l'Établissement hospitalo-universitaire «1<sup>er</sup>-Novembre» d'Oran. Il est décédé lundi dans la matinée, à l'âge de 64 ans. Ancien journaliste, le défunt avait exercé à l'APS puis au quotidien *El Djoumhouria* avant de rejoindre la Télévision nationale où il a occupé plusieurs postes. Cadre du Rassemblement national démocratique (RND), il a assumé plusieurs responsabilités dont celles de député et de porte-parole de la formation d'Ahmed Ouyahia. Désigné en 2014 à la tête de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav), il a été nommé en janvier dernier sénateur dans le tiers présidentiel.

Dalil Y.

## Lutte antiterroriste

### Des caches contenant des explosifs et des munitions détruites

CINQ caches pour terroristes contenant des explosifs et des munitions ont été détruites par l'Armée nationale populaire (ANP), lundi, à Tébessa, Skikda, Boumerdès et Bouira, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit, le 20 février 2017, cinq caches pour terroristes à Tébessa, Skikda (5<sup>e</sup> Région militaire), Boumerdès et Bouira (1<sup>re</sup> Région militaire), contenant deux ceintures explosives, des obus, des explosifs, 100 kilogrammes de poudre noire, deux paires de jumelles, une quantité de munitions, des denrées alimentaires et des médicaments», précise le communiqué. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a saisi, lors d'une opération de fouille et de recherche à Bir Dher, wilaya d'El-Oued (4<sup>e</sup> Région militaire), une quantité de 460 téléphones portables enfouis sous le sable, alors que six détecteurs de métaux, quatre groupes électrogènes et cinq marteaux piqueurs ont été saisis à Tamanrasset et Ghardaïa», note la même source. D'autre part, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté 49 immigrants clandestins, dont deux Syriens, à Adrar, Béchar, Tlemcen, Illizi et Laghouat», ajoute le communiqué.

M. O./APS

## Législatives

### le critère principal pour devenir un député



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Béjaïa

### Les communaux ont marché à Tazmalt

■ Le Syndicat national autonome des personnels de l'administration (Snapap), affilié à la Confédération générale autonome des travailleurs en Algérie (Cgata), ne lâche pas.

Par H. Cherfa

Il continue de mettre en avant ces 17 revendications. Après les trois jours de débrayage cyclique qu'il a observés la semaine dernière, il a invité avant-hier ces délégués à marcher à Tazmalt. Le choix de la ville de Tazmalt pour organiser cette marche nationale répond au souci de soutenir les travailleurs sanctionnés par leurs responsables, que ce soit ceux de Tazmalt, Tala Hamza ou Draâ

### Accidents de la route 21 morts et 982 blessés en une semaine

VINGT-ET-UNE personnes sont décédées et 982 autres ont été blessées dans 844 accidents de la circulation survenus durant la période allant du 12 au 18 février 2017 à travers le territoire national, selon un bilan de la Protection civile rendu public hier. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bouira où cinq personnes ont trouvé la mort et 33 autres ont été blessées dans 25 accidents de la route, précise la même source. Aussi, 6 135 interventions ont été effectuées durant la même période, pour l'exécution de 5 211 opérations d'assistance à personnes en danger et opérations diverses.

Yanis Gh./Agences

El Gaïd, El-Kseur, et soutien plus particulièrement une syndicaliste de Tazmalt, en l'occurrence Hassina Bensaïd, et Mouhou Mohand sous le coup d'une suspension qui a pris l'allure d'un licenciement abusif. La procession s'est ébranlée du siège de la daïra pour s'arrêter devant le siège de l'APC où un sit-in a été organisé pendant plus d'une demi-heure. Des membres du bureau national du Snapap, de plusieurs sections syndicales communales affiliées au Snapap, dont celles d'Amizour, Melbou, Akfadou, Tifra, Tazmalt, Souk El-Tenine, étaient présents. Des délégués de sections syndicales sont venus de Tizi-Ouzou. Parmi la foule, il y avait également des élus de l'APC de Tazmalt, élus APW et des militants de la section communale du FFS, ainsi que des centaines de citoyens. Il s'agissait pour le Snapap de réclamer la levée des poursuites judiciaires à l'encontre des travailleurs, la réintégration des travailleurs sanctionnés et leur réhabilitation, le respect des libertés syndicales et du droit à la grève. Les marcheurs ont affiché des bande-

roles sur lesquelles on pouvait lire: «Non à la hogra», «L'APC du peuple au peuple, non pas une propriété privée !», «La liberté syndicale est garantie par la Constitution», ou encore «Non à l'austérité». Les marcheurs scandaient des mots d'ordre tout en manifestant leur soutien aux travailleurs sanctionnés dont Hassina Bensaïd, Mouhou Mohand Segheir et autres. Arrivée au niveau de la mairie, la foule a observé un rassemblement et scandait des slogans exprimant la dégradation des conditions sociales des travailleurs. Le président de la Fédération nationale des communaux, Kamel Bahat, a dénoncé «la restriction des libertés syndicales et les licenciements abusifs» dont sont victimes plusieurs syndicalistes et exigé «leur réintégration sans condition dans leurs postes de travail». Il rappellera «l'érosion du pouvoir d'achat auquel font face les travailleurs qui ne perçoivent que des salaires de misère...».

H. C.

## Tizi Ouzou

### Un homme décède après une chute accidentelle

LES ÉLÉMENTS de la Protection civile ont évacué, avant-hier, un homme retrouvé inconscient sur le trottoir, après avoir été victime d'une chute au village de Tizi Bouchène dans la commune d'Azazga (35 km à l'est de Tizi Ouzou), a indiqué, hier, la cellule de communication de la direction locale de la Protection civile dans un communiqué. La victime âgée de 50 ans est décédée après son admission à l'hôpital d'Azazga.

H. M.